

COMPTE-RENDU

IC villageoise - Volaiville

Mardi 16.04.24

Maison de village de Volaiville



Participants (20)

11 habitants (*présences en annexe 1*)

Commune de Léglise

Elus (9) : Martine COLLARD (Echevine DR), Stéphane GUSTIN (Echevin), Simon HUBERTY (Echevin), Pierre GASCARD (Echevin), Myriam PONCELET (Présidente CPAS), Elodie GILLET (Conseillère communale), Linda POOS (Conseillère communale), Olivier GILLES (Conseiller communal), Olivier LAMBY (Conseiller communal)

Fondation Rurale de Wallonie

Alisée LEQUEUX & Clémentine DESCAMPS (Agents de développement)

Ordre du jour

Introduction par Martine Collard, échevine en charge du Développement rural qui remercie les habitants d'être présents pour participer à la co-construction du troisième Programme Communal de Développement Rural de la Commune de Léglise.

1. Information

- * Développement Rural
- * Bilan des deux premières ODR de Léglise
- * Nouvelle Opération de Développement Rural (ODR)
- * La commune de Léglise : bref portrait

2. Consultation

- * Discussions en sous-groupes
- * Retour en plénière

Présentation des suites et information sur la CLDR

Conclusion par la Commune et moment de convivialité

INFORMATION

Voir présentation complète en annexe 2

Présentation de l'Opération de Développement Rural

1. Qu'est-ce qu'une ODR ?

C'est une démarche communale cadrée par un décret de la Région wallonne, qui repose sur la participation continue des citoyens et qui consiste à mener une réflexion globale (sur l'ensemble du territoire communal et sur tous les domaines de la vie). Elle se concrétise par la définition et la mise en œuvre d'un programme d'actions, appelé Programme Communal de Développement Rural - PCDR. Son objectif est d'améliorer les conditions de vie des habitants aux points de vue économique, social, environnemental et culturel.

Une opération de développement rural se déroule **en deux temps** :

- a. L'élaboration du PCDR qui dure en moyenne deux à trois ans.
- b. La mise en œuvre des projets pendant 10 ans une fois que le PCDR est approuvé par le Gouvernement wallon.

Le PCDR est un document stratégique qui reprend des objectifs spécifiques et adaptés en fonction du territoire, des projets et une priorisation de ceux-ci. Les projets inscrits dans le PCDR peuvent accéder à des subsides du Développement rural.

2. Bilan des deux premiers PCDR de Léglise (1998 et 2010)

La Commune de Léglise a réalisé deux PCDR, parmi les projets réalisés, ou en cours, on retrouve notamment :

PCDR de 1998-2008

- * Mellier : aménagement de l'ancienne gare (1999) et aménagement de la place de l'ancienne gare (2007)
- * Ebly : extension de la maison de village (1999) et aménagement de ses abords (2003)
- * Chêne : aménagement du centre de village (2001)
- * Louftémont : aménagement de l'ancienne école en maison de village (2001)
- * Les Fossés : aménagement de la place de Les Fossés (2007)

PCDR de 2010-2020

Les projets conventionnés en Développement rural

- * La création d'une Maison Rurale à Léglise (2010)
 - * La mise en place d'un plan bois énergie – réseau de chaleur à Léglise (2011)
 - * L'aménagement d'une maison de village et du complexe sportif d'Assenois (2013) ;
 - * La création de 5 logements tremplins dans l'ancienne gendarmerie de Mellier à destination des jeunes léglisiens (2014 – en cours de finalisation) ;
 - * La rénovation de la maison de village de Volaille (2012) ;
 - * L'aménagement du centre de Louftémont et la création d'un chemin de liaison (2015) ;
 - * La restauration du lavoir de Thibessart (2017) ;
 - * La rénovation de la salle Sainte-Barbe et la création d'une maison multiservices au sein de l'ancienne école de Les Fossés (2018 – en cours).
- À noter, qu'une demande de convention a été déposée en 2020 pour le projet d'aménagement des deux places de Mellier, mais n'a pu aboutir faute de budget DR suffisant et le PCDR étant arrivé hors de période de validité.



Les trois derniers projets en cours ou en attente du PCDR 2010-2020

Autres projets

Le PCDR est un programme global. Les projets qui y sont inscrits ne se réalisent pas systématiquement avec les subsides du Développement rural ou sous l'impulsion de la CLDR.

En effet, les projets peuvent être soutenus par d'autres structures et subventionnés par d'autres sources de financement comme par exemple Infrasports, le CGT, ...

Dans le cadre de la mise en œuvre du PCDR 2010-2020, on peut citer notamment :

- * Pour les projets « matériels » : la création du centre sportif à Léglise, l'aménagement d'un espace de convivialité à Behême, la création de l'OT à Léglise, ...
- * Pour les projets « immatériels » : la mise en place du marché du terroir, la dynamisation des aînés (salon bien-être, brochure, CCCA), la mise en place de petits déjeuners Oxfam, ...

3. Quels sont les acteurs impliqués dans la nouvelle ODR et leurs rôles ?

a) Les élus et le personnel communal

- * Les mandataires communaux sont les capitaines de cette opération communale.
- * Les employés de l'administration sont également des acteurs de première ligne qui dans le cadre de cette opération sont amenés à informer les habitants, à écouter et relayer des avis ou à signaler des éléments importants à prendre en compte. Pour certains, il s'agit également de répondre à diverses demandes ponctuelles (fournir des documents, publications dans le bulletin...) ou de poser des actes concrets (aider à la mise en œuvre ou au suivi administratif d'un projet ...)
→ Pour cette nouvelle ODR, Martine Collard est l'échevine en charge du DR et Monique Muller, Céline Laval et Adrien Nemry sont les 3 relais communaux.

b) Les citoyens et la Commission Locale de Développement Rural

- * Les habitants sont invités à des séances de travail pour réfléchir sur le présent et l'avenir de leur commune et pour proposer des pistes de solutions.
- * Une commission consultative (la CLDR) est mise en place pour définir les objectifs et les projets concrets à mettre en œuvre et pour agir en tant que relais auprès de la population. La CLDR, organe consultatif, est le lieu de l'expression citoyenne, du débat démocratique.

c) Les structures extérieures

- * Le Bureau d'études Impact, auteur de programme : réalise l'analyse territoriale et stratégique de la commune. Le bureau d'études est présent durant toute la phase d'élaboration du PCDR dont il est le concepteur.
- * La FRW – Fondation Rurale de Wallonie, organisme accompagnateur : conseille la commune pour la bonne mise en œuvre d'un débat démocratique et d'un partenariat entre mandataires, personnel communal et population ainsi que plus tard lors de la mise en œuvre des projets.
- * Le Service Public de Wallonie : DGO3 et le cabinet du ministre en charge du Développement rural (Céline Tellier actuellement).

4. Chronologie de l'Opération de Développement Rural

Avant de pouvoir mettre en œuvre les projets, l'élaboration du programme s'étend sur près de 3 années et comprend 3 grandes phases :

1. **Diagnostic (2024)** : la FRW a rencontré les personnes-ressources du territoire, l'auteur étudie quant à lui le territoire de manière objective (statistiques, ...) La FRW consulte le personnel communal, les commissions actives sur la commune, tous les habitants des différents villages, les écoles, les jeunes, ...
2. **Co-construction (2025)** : la construction du programme se poursuit avec notamment la constitution de sa commission spécifique, la Commission Locale de Développement Rural – CLDR, qui va se pencher sérieusement sur le programme (le diagnostic, la stratégie, les projets, une priorisation, ...)
3. **Finalisation** et approbation du PCDR par le Gouvernement wallon (2026)

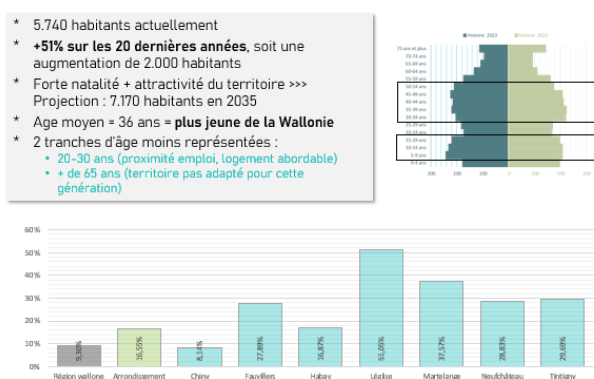


Présentation d'un portrait du territoire communal

En une quinzaine de diapositives, est exposée une synthèse de l'analyse du territoire menée par le bureau Impact, auteur de programme sélectionné pour la rédaction du troisième PCDR de Légise.

- 1) Une commune bien située
- 2) Un territoire très étendu
- 3) Un espace de vie de qualité
- 4) Des richesses naturelles
- 5) Nouvelle jeunesse
- 6) Une population axée familles
- 7) Un habitat grandissant et diversifié
- 8) Une économie à petite échelle
- 9) Une place importante de l'agriculture & de la sylviculture
- 10) Un tourisme local pour un rayonnement global
- 11) Environnement et ressources naturelles
- 12) Une vie sociale dynamique
- 13) Une vie sportive grandissante
- 14) Des services en développement
- 15) Partenaires et programmes

Nouvelle jeunesse



CONSULTATION

Méthode d'animation

Les participants sont répartis en groupes dès leur entrée dans la salle en fonction de leur village. Les élus sont en retrait et ne participent pas aux réflexions au sein des groupes. L'animation se déroule en différentes étapes rythmées par une série de temps de discussion chronométrés.



Etape 1 : « Mon village idéal »

La première étape, « mon village idéal » permet de briser la glace dans le sous-groupe et de partager une première idée.

Les participants disposent de 5 minutes pour se présenter et indiquer sur un post-it leur préoccupation majeure ou leur souhait principal vis-à-vis de leur village ou de leur commune en participant à cette réunion. Chacun colle son post-it sur le support avec le nom de son village disposé à table.



Etape 2 : choix du secrétaire

Chaque groupe désigne un secrétaire et un rapporteur (il peut s'agir de la même personne). Les groupes fonctionnent de manière autonome, les animateurs portent dès lors l'attention sur l'importance que chacun s'exprime et que toutes les idées soient notées sans jugement. Il est demandé par ailleurs d'être le plus explicite et précis possible.



Etape 3 : fiches thématiques

L'étape 3 constitue le cœur de la démarche de réflexion. Elle consiste pour les habitants à donner leur vision de :

- * Ce qui va bien, ce qu'ils apprécient
- * Ce qui va moins bien ou pas du tout, ce qu'il manque, ce qu'il faut améliorer
- * Des pistes d'actions concrètes à entreprendre, des opportunités à saisir

AXE ENVIRONNEMENTAL
Thématique : Habiter à Léglise

	PRÉSENT	FUTUR
1	Quels sont les atouts, les forces de votre village et de votre commune ? 	Quelles sont les faiblesses de votre village et de votre commune ?
2	Environnement, patrimoine, nature et biodiversité 	Comment imaginer l'évolution de la situation dans l'avenir ? Y a-t-il des opportunités à saisir ? Y a-t-il des risques à éviter ? Avec quoi des idées de projets à lancer pour améliorer/développer ce point ?
3	Mobilité et mode de transports. 	
4		

Réunion d'information-consultation | 10/03/2024

Les participants sont invités à s'interroger sur différentes thématiques, réparties en **trois grands axes de travail**. Dix minutes sont consacrées à la réflexion sur chaque axe, à chaque fois à l'aide de fiches thématiques disposées dans une enveloppe :

- * **Fiche 1** : Thème « Vivre ensemble » (pilier social et culturel)
- * **Fiche 2** : Thème « Habiter » (pilier environnemental)
- * **Fiche 3** : Thème « Travailler et entreprendre » (pilier économique)

L'enveloppe contient également 1 feuille par axe indiquant des sujets plus précis de réflexion. Il est demandé aux participants d'aborder les thèmes dans l'ordre qui leur semble préférable en sachant que le temps est limité. Les animateurs insistent sur l'importance de parler de ce qui a un intérêt pour la collectivité et de penser aux générations futures.



Etape 4 : choix des sujets principaux

Chaque groupe choisit un sujet principal par axe qu'il souhaite mettre en avant lors de la restitution (pour une question de priorité, mais aussi pour d'autres raisons, comme l'originalité, ...)

Suite à cela, les rapporteurs sont appelés à s'exprimer. Pour chaque thématique, les animateurs font le tour des différents groupes. Les différents sujets partagés sont approfondis et soumis à l'avis des autres groupes.

Résultats

Résultat de l'étape 1 « mon village idéal »

Voici la liste des différents souhaits ou préoccupations épinglés en fonction du village des participants.

Winville (groupe 1) – pas de postits

Witry-Léglise (groupe 2)

- * Très peu de restaurants dans la région : mise à disposition de bâtiments ?
- * Pistes cyclables pour les vélos
- * Agrandissement de la crèche à Léglise ou ouverture d'une autre crèche dans la commune
- * Éclairage de la belle église de Witry
- * Remise en état de la statue près du presbytère (peinture)
- * Récupérer les plaques mortuaires dans le fond du cimetière pour celui qui reprend une ancienne sculpture
- * Faire un domaine de promenade type Oisefagne
- * Lieu de rencontres et de vie pour les jeunes et aînés
- * Plaine de jeux à Witry
- * Passage pour piétons supplémentaire

Volaille (groupe 3) – pas de postits

Résultat de l'étape 3 « les fiches thématiques »

Axe 1 : Vivre ensemble



Lieux de rencontre, solidarité, échanges, vie au village



Enseignement, petite enfance, jeunesse, aînés



Culture, vie associative et sportive



Information, communication et numérique

Éléments exposés par les groupes

Groupe	Thème	Atouts	Faiblesses	Pistes / Points d'attention
1	Lieux de rencontre, solidarité,			Fêtes de village par village pour rapprocher les gens

	échanges, vie au village			Plaine de jeux / maison des jeunes dans le village de Winville Espace, endroit, lieu de rencontres, de rassemblement
1	Information, communication et numérique Création de nouvelles activités et innovation			Plateforme numérique communautaire, échange de services, SEL (service d'échanges local)
1	Lieu de rencontre			Verger collectif
1	Lieu de rencontre			Développer des ateliers partagés
2	Petite enfance		Manque de places disponibles en crèche	Création d'une nouvelle crèche ou augmentation du nombre de places
2	Jeunesse		Plus beaucoup de mouvements de jeunesse (scouts, patro, ...)	
3	Vie au village	Volaille : village tranquille et rural	Beaucoup de déplacements pour aller vers les activités et les commerces	

Axe 2 : Habiter à Léglise



Éléments exposés par les groupes

Groupe	Thème	Atouts	Faiblesses	Pistes
1	Mobilité	Winville est un village rue situé au bord d'une	Excentré par rapport au centre de la commune	Améliorer la mobilité collective : + de bus,

		nationale qui est propice à la mobilité collective		covoiturage, pistes cyclables
1	Environnement	Il y a une belle source d'eau claire à Winville	Eau brunâtre	Rénovation du réseau d'eau à Winville
1	Mobilité		Winville se situe au bord d'une nationale et n'a pas d'espace collectif, parking, jeux, abris de bus, place	Abribus dans le village
2	Espaces publics et infrastructures		Manque de place pour se garer pour aller au cimetière ou à l'église de Witry	
2	Espaces publics et infrastructures			Espace aménagé pour faire des barbecues, plaines de jeux type Oisefagne
2	Patrimoine Espaces publics et infrastructures			Récupérer les stèles funéraires et les placer dans le fond du cimetière de Witry afin de ne pas les perdre Éclairage de l'église de Witry afin de l'embellir Restaurer la stèle-statue près du presbytère à Witry
2	Mobilité		Manques de pistes cyclables Manque de passages pour piétons	Améliorer la mobilité douce
3	Patrimoine		La couleur de l'église de Volaiville dénote dans le paysage (car elle n'est pas blanche	Rénovation de la façade de l'église de Volaiville

			contrairement aux autres bâtiments)	
3	Urbanisme	L'ensemble des maisons de Volaiville sont en relativement bon état sauf deux bâtiments : café Rosière et bâtiment en face de la salle	Ancien café Rosière qui est en ruine au milieu du village et la maison inhabitée en face de la salle de village qui elle pourrait devenir du parking	Réaménagement de ces deux bâtiments
3	Mobilité		Manque de panneaux aux carrefours dangereux (exemple carrefour près du cimetière) à Volaiville	Carrefour près du cimetière de Volaiville à sécuriser
3	Mobilité	La commune est composée de beaucoup de villages sur une grande superficie	Le déplacement entre les villages	Aménagement des chemins agricoles pour favoriser la mobilité douce

Axe 3 : Travailler et entreprendre



Éléments exposés par les groupes

Groupe	Thème	Atouts	Faiblesses	Pistes
1	Création de nouvelles activités et innovation	Plein de maraichers et agriculteurs locaux	Winville est excentré par rapport à la commune et se trouve plus proche des communes de Fauvillers et de Vaux-sur-Sûre	Création d'un GAC (groupement d'achat collectif/commun)
1	Création de nouvelles activités et innovation			Favoriser les habitats insolites

1	Agriculture/sylviculture			Réguler/diminuer les plantations en monoculture de sapins de Noël afin de favoriser les cultures locales
2	Création de nouvelles activités et innovation		Il manque une offre de type Horeca sur la commune (très peu de restaurants)	Attirer des restaurateurs en mettant des bâtiments à disposition à coût raisonnable
2	Tourisme		Manque d'offre touristique	Création d'un musée

Et la suite ?

Pour suivre l'ODR, différents canaux

- Sur le site communal : www.communeleglise.be/pcdr et sur le site dédié www.pcdr-leglise.info
- Dans les bulletins communaux / Toutes-boites
- Sur Facebook (Commune de Léglise & FRW – équipe Semois-Ardenne)

Mars-avril 2024

Six informations – consultations sont organisées dans les villages pour consulter les habitants de la commune de Léglise :

LÉGLISE 11 MARS À 20H

📍 ADMINISTRATION COMMUNALE

POUR LES VILLAGES DE :

LÉGLISE - GENNEVAUX - NARCIMONT
WITTIMONT - XAIMONT

ASSENOIS 20 MARS À 20H

📍 MAISON DE VILLAGE

POUR LES VILLAGES DE :

ASSENOIS - BERNIMONT - CHEVAUDOS - HABARU
LAVAU - LES FOSSÉS - NALEUMONT - NIVELET

MELLIER 26 MARS À 20H

📍 SALLE DU FOOTBALL

POUR LES VILLAGES DE :

MELLIER - THIBESSART - RANCIMONT

EBLY 04 AVRIL À 20H

📍 MAISON DE VILLAGE

POUR LES VILLAGES DE :

EBLY - BOMBOIS - CHÊNE
MAISONCELLE - VAUX-LEZ-CHÊNE

LOUFTÉMONT 10 AVRIL À 20H

📍 MAISON DE VILLAGE

POUR LES VILLAGES DE :

LOUFTÉMONT - BEHÊME - VLESSART

VOLAIVILLE 16 AVRIL À 20H

📍 MAISON DE VILLAGE

POUR LES VILLAGES DE :

VOLAIVILLE - TRAIMONT - WITRY - WINVILLE

Début 2025

Mise en place de la Commission Locale de Développement Rural « CLDR »

La Commission Locale de Développement Rural est un organe participatif (une commission d'avis) composé au $\frac{3}{4}$ de citoyens et de max. $\frac{1}{4}$ élus :

- Les membres de la CLDR ont pour objectif d'accompagner les projets de la commune et de jouer un rôle de relais entre les habitants et les mandataires communaux.
- Sa composition reflète la population et assure une représentativité de celle-ci selon différents critères (villages, tranches d'âge, professions, ...)
- En phase d'élaboration, elle se réunit une dizaine de fois afin de réaliser un travail d'analyse et de co-construction du PCDR (stratégie, projets, priorité).

Les participants intéressés sont invités à se faire connaître. Un courrier et/ou email leur sera adressé au moment de sa mise en place début 2025.



Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Alisée LEQUEUX | Gervaise ROPARS
Agents de développement

ANNEXE

Liste de présences 16/04/2024

Participants (20)

	NOM	PRÉNOM	GROUPEMENT	VILLAGE
Mme.	ASSELBORN	Céline		Winville
Mme.	COLLA	Séverine		Witry
Mme.	COLLARD	Martine	Echevine	Chêne
M.	DE BOUW	Hugues	Cercle St-Hubert et ses nutons	Volaiville
M.	FILBICHE	Dominique		Volaiville
M.	GASCARD	Pierre	Echevin	Mellier
M.	GILLES	Olivier	Conseiller communal, moto-cross, foot	Traimont
Mme.	GILLET	Elodie	Conseillère communal	Thibessart
M.	GOFFETTE	Michel	Cercle St-Hubert	Volaiville
M.	GUSTIN	Stéphane	Echevin	Wittimont
Mme.	HAMANT	Madeleine	Responsable club des aînés	Witry
Mme.	HAMANT	Marcelle		Witry
M.	HUBERTY	Simon	Echevin	Wittimont
M.	LAMBY	Olivier	Conseiller communal	Les Fossés
M.	LEMMENS	Jérémy		Winville
Mme.	MARTIN	Constance		Léglise
Mme.	ODERNO	Julie		Winville
Mme.	PONCELET	Myriam	Présidente CPAS	Mellier
Mme.	POOS	Linda	Conseillère communale	Witry
M.	WILLEMET	Gérard		Volaiville